

L'activité régionale reste atone, freinée par la construction

Insee Conjoncture Corse • n° 60 • Juillet 2026

Au premier trimestre 2026, l'activité économique régionale diminue de 0,7 %, soit davantage qu'au niveau national. Elle est fragilisée par la dégradation de la construction. Malgré tout, l'emploi salarié est stable. Excepté dans l'industrie, l'économie régionale ne crée plus d'emplois ni dans le privé, ni dans le public. La construction détruit même des emplois. Après une récession de neuf ans, les délivrances de permis de construire, repartent à la hausse ce trimestre, alors que les mises en chantier restent à leur point le plus bas. Dans ce contexte, le taux de chômage régional demeure à 6,8 %.

Au premier trimestre 2026, sur la base du suivi des heures rémunérées, l'activité régionale diminue de 0,7 % par rapport au même trimestre de 2025. La tendance baissière engagée en 2025 s'accroît. Elle est plus marquée sur l'île qu'au niveau national (-0,5 %).

En Corse, seuls les services non marchands restent dynamiques (+1,9 % par rapport au premier trimestre 2025) ► **figure 1**. Le nombre d'heures rémunérées se stabilise à peine dans les services marchands (-0,1 %), et il diminue légèrement dans l'industrie (-0,5 %).

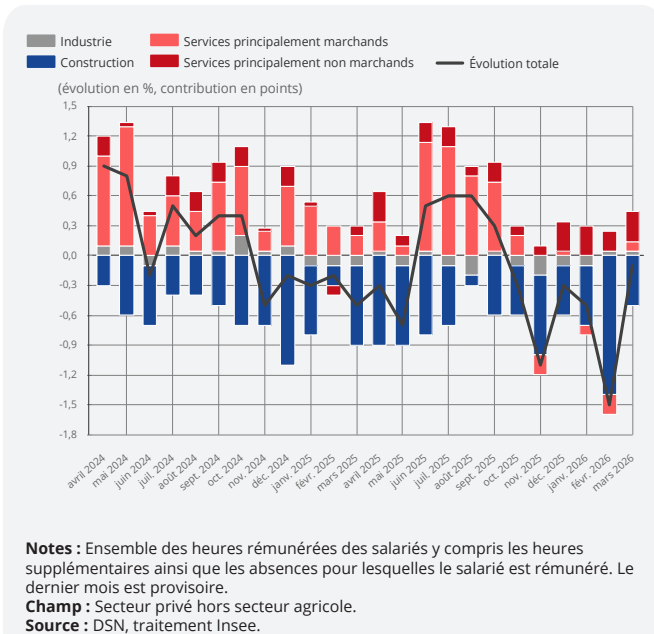
En revanche, la construction connaît une nouvelle baisse marquée de son activité (-5,5 %). Ce secteur, qui pèse pour 14,5 % de l'ensemble des heures rémunérées en Corse, explique à lui seul le recul de l'activité économique régionale. La récession que connaît la construction depuis 2023, s'inscrit dans une crise nationale du secteur due à la hausse des taux d'intérêt, à l'inflation et aux normes énergétiques. Cette baisse est toutefois plus prononcée en Corse qu'au niveau national (-1,7 %) en début d'année.

L'emploi salarié insulaire est toujours stable, malgré le repli persistant dans la construction

Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié total demeure stable en Corse par rapport au trimestre précédent, à l'image de l'emploi national. Fin mars, 128 700 emplois sont occupés en Corse. La progression des effectifs en Haute-Corse (+0,3 %) compense la perte d'emplois en Corse-du-Sud (-0,4 %), et contribue à la stabilité régionale. L'emploi privé, en recul depuis un an, se stabilise.

Au premier trimestre 2026, en Corse, les principaux secteurs du tertiaire marchand maintiennent leurs effectifs (+0,1 %), notamment le commerce, ou encore le transport et l'entreposage ► **figure 2**. L'emploi augmente dans l'hébergement et restauration (+0,5 %), ainsi que dans les services aux entreprises (+0,6 %). En revanche, les activités immobilières (-0,9 %) et les autres activités de service (-0,7 %) réduisent les effectifs. L'emploi dans l'industrie progresse de 0,4 %, porté par le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (+1,2 %).

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Corse



Reflète de l'emploi public, les effectifs se stabilisent également dans le tertiaire non marchand (-0,1 %) au premier trimestre 2026. L'embauche massive de contractuels, qui avait fortement contribué à développer les effectifs dans l'enseignement et dans la santé, tend à se résorber.

En revanche, dans la construction, l'emploi salarié recule de 1,4 % ce trimestre. Ce secteur, dont l'effectif diminue depuis trois ans, perd encore 160 emplois au premier trimestre 2026. Sur un an, il affiche une destruction de 550 emplois (-4,8 %), corroborant la baisse d'activité mesurée en heures rémunérées.

Malgré des autorisations de construire en hausse, le nombre de chantiers commencés reste en baisse

Fin mars 2026, en cumul annuel brut, 3 900 permis sont délivrés en Corse. Le nombre d'autorisations de construire augmente de 8,3 % au premier trimestre, esquisant une reprise ► **figure 3**. En Corse, sur les dix dernières années, la baisse tendancielle du nombre de permis de construire délivrés est de 48 %, passant ainsi de 7 500 permis en mars 2016, à 3 900 en mars 2026 (cumul sur douze mois). Après une période faste entre 2016 et 2017, puis une relative stabilité, le nombre de permis délivrés diminue continuellement depuis fin 2021, dans un contexte économique inflationniste et incertain pour les ménages. Il semble retrouver depuis avril 2025, un nouveau souffle avec une augmentation annuelle de 14,7 %. Cette progression annuelle est essentiellement portée par la Corse-du-Sud (+28,6 %), les autorisations de construire semblant plutôt se maintenir en Haute-Corse (0,0 %). À l'échelon national, la tendance haussière se précise également (20,9 % sur un an).

Toutefois, si une amorce de reprise se dessine dans les délivrances de permis de construire, les mises en chantier demeurent à leur niveau le plus bas jamais atteint, avec 1 800 logements commencés pour le deuxième trimestre consécutif. Sur un an, ce chiffre recule de 21,7 %.

Ces dernières années, les écarts importants entre les autorisations de construire et mises en chantier, peuvent s'expliquer, outre le délai naturel entre permis et chantier (4 à 6 mois), par les permis abandonnés ou périmés, les freins économiques (taux d'intérêt élevé) et conjoncturels (moindre demande). Ils traduisent aussi l'évolution des normes environnementales et techniques liées à la construction des bâtiments et aux aléas d'approvisionnements et de recrutements associés.

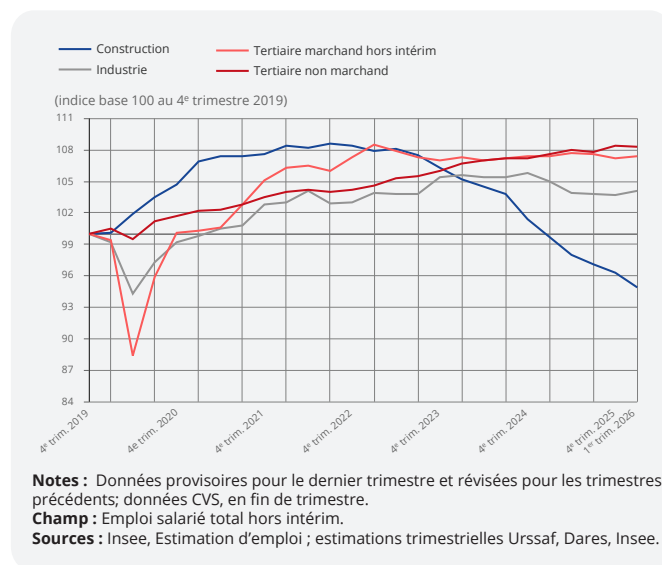
Statu quo du chômage insulaire

La stabilité de l'emploi trimestriel insulaire est concomitante à celle du taux de chômage régional qui s'établit de nouveau à 6,8 % de la population active au premier trimestre 2026. Le chômage progresse pourtant de 0,5 point sur un an.

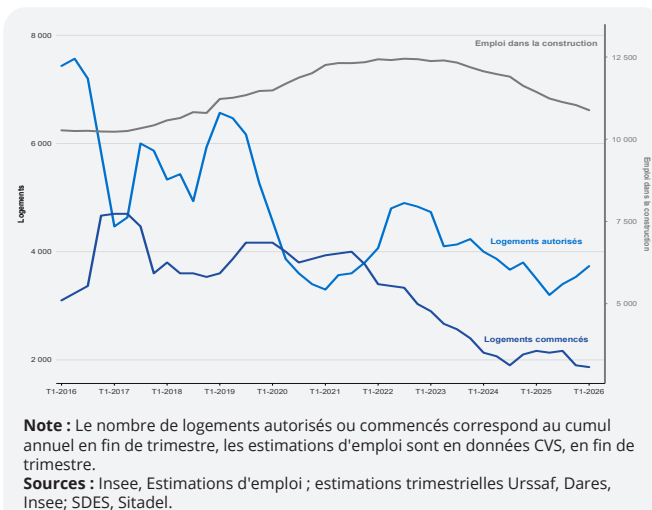
Néanmoins, l'écart se creuse avec l'échelon national, le taux de chômage insulaire étant 1,3 point au-dessous du niveau national. En France hors Mayotte, en lien avec une population active plus nombreuse, le taux de chômage atteint 8,1 % de la population active. Sa hausse devient significative, comptabilisant +0,2 point par rapport au trimestre précédent, et +0,7 point sur un an. Il est à son plus haut niveau depuis le premier trimestre 2021. ●

Marie-Pierre Nicolai, Déborah Caruso (Insee)

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteurs – Corse



► 3. Évolution du nombre de logements autorisés, de logements commencés et de l'emploi total dans la construction



► Pour en savoir plus

- [Tableau de bord de la conjoncture corse](#).
- Insee, « [L'industrie tient la barre, les ménages accusent le coup](#) », Note de conjoncture, juin 2026.

► Encadré - Contexte national : En France, l'industrie tient la barre, les ménages accusent le coup

En France, l'activité s'est légèrement repliée (-0,1 % après +0,2 %) au premier trimestre 2026, mais elle connaîtrait une embellie ponctuelle au printemps (+0,3 %), portée par une industrie vaillante. Profitant de la mise hors-jeu de leurs concurrents du Golfe, chimistes et raffineurs hexagonaux poussent leur production au maximum de leurs capacités et prennent des parts de marché. Surtout, l'aéronautique et le naval caracolent, portés par des carnets de commandes pleins, aussi bien sur le plan civil que militaire, et par la levée partielle des contraintes d'approvisionnement.

À l'inverse, les ménages accusent le coup : la consommation privée se stabiliserait au deuxième trimestre, pénalisée par un pouvoir d'achat en berne. À +2,4 % en mai, l'inflation continuerait de grimper, jusqu'à +2,7 % en fin d'année.

En outre, cette croissance modeste se ferait sans emploi : les embauches pâtiraient nettement de l'atonie des secteurs tournés vers la demande intérieure et l'industrie n'a pas besoin de main d'œuvre supplémentaire.

